

ÉLECTIONS RÉGIONALES - 20 ET 27 JUIN



NOTRE PROJET POUR L'OCCITANIE

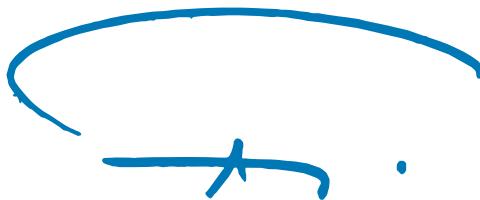
AURÉLIEN PRADIÉ, DU COURAGE POUR L'OCCITANIE



Je veux vous rassembler

« À vous tous, habitants de notre Région, les 20 et 27 juin, vous aurez à choisir votre nouveau Président de Région. J'ai choisi d'être votre candidat. Je veux être le Président qui vous rassemblera. Rassembler nos identités, rassembler les générations, rassembler l'ensemble de nos territoires. Je n'en oublierai aucun. Je crois aux villes et aux campagnes. Les atouts de la ruralité sont essentiels.

La République ne doit pas se laisser piétiner. Nos valeurs sont remises en cause. Nos forces de l'ordre sont agressées. Notre laïcité recule. Président de notre Région, je serai intraitable sur ces sujets. La gauche extrême et les candidats de La République en Marche ferment les yeux. Ça suffit ! Si vous nous faites confiance, chaque association qui recevra une subvention régionale devra signer une Charte stricte de respect des valeurs de la République. Je serai un Président ferme et garant des valeurs républicaines. »

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a flourish and a small dot.

Aurélien Pradié
Député du Lot, tête de liste
aux élections régionales

CAFÉ - BAR

BOISSONS
MOLINIE CIO



NOTRE PROJET POUR L'OCCITANIE

AURÉLIEN PRADIÉ,
DU COURAGE POUR L'OCCITANIE !

P. 7

SANTÉ

P. 8

SÉCURITÉ

P. 9

GESTION DE LA RÉGION

P. 10

ÉCONOMIE

P. 11

TRANSPORT

P. 12

SPORT

P. 13

AGRICULTURE & ALIMENTATION

P. 14

ENVIRONNEMENT

P. 15

JEUNES

P. 16

CULTURE & PATRIMOINE

SANTÉ

Une Région qui vous protège



1. ASSURER À CHAQUE HABITANT UN ACCÈS AUX SOINS D'URGENCE CARDIAQUE ET OBSTÉRIQUE À MOINS DE 30 MINUTES DE SON DOMICILE

- Grande commande publique d'équipement d'intervention pour 10 millions d'€ et financement de 1000 équipements d'urgence.
- Créer des Maisons d'urgences de proximité, encadrées par un réseau de correspondants formés aux premiers secours, pouvant travailler à distance avec un professionnel.
- Équiper les zones situées à plus de 30 minutes d'une maternité de systèmes connectés aux urgences obstétricales permettant d'aider les sages-femmes à distance.

2. DU MATÉRIEL DE POINTE POUR LES SOINS DE PROXIMITÉ

- Assurer le raccordement à internet rapide de tous les professionnels de santé.
- Augmenter le budget de l'aide régionale aux projets de maisons de santé jusqu'à 250.000€ pour l'acquisition de la structure et les travaux, contre 195.000€ aujourd'hui.
- Financer les équipements de sécurité des structures de Santé (vidéoprotection, boutons d'alerte...) à hauteur de 50% pour protéger les professionnels exerçant en zones difficiles.
- Équiper l'ensemble des lycées de la région en purificateurs d'air (7 millions d'€/an).
- Équiper les lycées volontaires et les principales gares en distributeurs de protections hygiéniques.

3. FAIRE DE LA PRÉVENTION UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

- Création d'une équipe régionale de prévention

contre les addictions réunissant jeunes ambassadeurs, professeurs de santé, professionnels paramédicaux.

- Plan régional de lutte contre les maladies de la sédentarité et les troubles de l'obésité (consultation annuelle de bilan nutritionnel financée par la Région).
- Lancement d'un plan d'action pour la Santé mentale ; la région s'intéressera aux « Parcours de vie » en incluant dans les facteurs de détresse psychologique l'accès au travail, au logement et à la culture.
- Bonification de financement aux associations sportives accueillant du public de 60 ans et plus.
- 2 millions d'€ pour soutenir les aidants et mobiliser les entreprises de la région dans la recherche sur les maladies d'Alzheimer et de Parkinson.
- Création d'un dispositif d'alerte pour lutter contre le harcèlement scolaire.

4. FAIRE DE L'OCCITANIE UNE RÉGION ATTRACTIVE POUR NOS SOIGNANTS

- Créer une bourse pour les étudiants du domaine paramédical : 700€/mois pendant les 2 dernières années de formation, en contrepartie d'une installation de 3 ans minimum dans les territoires en manque de professionnels de santé.
- Soutien aux centres de planification-contraception-IVG avec 250.000€/an pour l'aide à l'acquisition d'échographes dans la limite de 50.000€ par installation.
- Accompagnement des maires par une équipe régionale avec prise de contact tous les 6 mois pour anticiper les besoins en matière de santé.
- Organiser des États généraux de la Santé dès le 1er mois du mandat, composés d'hospitaliers, de libéraux, d'entreprises et startup de la Santé, de logisticiens, de commerçants, d'entreprises et de syndicats.

SÉCURITÉ

Le courage de vous protéger



1. PROTÉGER LA JEUNESSE À TRAVERS LA CRÉATION D'UNE « BULLE DE PROTECTION » AUTOUR DES LYCÉES

- Développement de la vidéoprotection devant les lycées et sur le trajet « transports les plus proches - établissement » pour lutter notamment contre la circulation et les trafics de stupéfiants à proximité des établissements scolaires.

- Expérimentation d'une « brigade de médiation » formée qui interviendrait sur demande du proviseur pour prévenir ou limiter les incidents.

- Parmi les 10 000 missions d'intérêt régional proposées aux moins de 30 ans, créer des missions de « médiateur lycéens » consistant à assurer une présence devant l'établissement et sur le trajet « transports les plus proches - établissement ».

2. PROTÉGER LA POPULATION EN ŒUVRANT POUR L'ÉQUIPEMENT DES FORCES DE SÉCURITÉ

- Dès la première année du mandat, chaque commune disposant d'une police municipale sera sollicitée pour identifier ses besoins en équipements (matériel, véhicules, infrastructures).

- Signature d'une convention avec l'État pour le financement par la région de ces nouveaux équipements : à hauteur de 30% des subventions pour tous les territoires/ 35% pour les Zones de Sécurité prioritaires où les besoins sont importants.

- Création d'un fonds de dotation à destination des communes ne disposant pas d'une police municipale et souhaitant mettre en place un dispositif de sécurité (1,5 million d'euros) ; exemple : une commune rurale avec des moyens limités souhaitant sécuriser une place, un établissement scolaire...

3. PROTÉGER DANS LES TRANSPORTS

- 100% des transports dotés d'un système de vidéoprotection

- Création d'une brigade régionale de sécurité dans les transports (formée et composée de contractuels - effectifs à déterminer).

- Création d'un système d'urgence SMS « Alerte agression » - mise en relation avec la brigade régionale de sécurité.

4. PRÉVENTION AUPRÈS DE LA JEUNESSE

- Parmi les 10 000 missions d'intérêt général réservées au moins de 30 ans, créer des missions de prévention. Après une formation, cette mission consistera à intervenir au sein des établissements pour faire de la sensibilisation (stupéfiants, violences...).

20M€

Nous consacrerons 20 millions € par an à la sécurité régionale.

GESTION DE LA RÉGION

Une gestion assainie de la Région



1. UNE GESTION RIGOUREUSE DÈS LA 1ÈRE ANNÉE DE NOTRE MANDAT

- Supprimer les doublons aux postes de direction sur le mandat en ne gardant qu'un directeur par thématique et service. Un organigramme clair, c'est de l'efficacité assurée.
- Assurer un suivi accessible et transparent de l'action régionale. Chaque habitant pourra retrouver un état d'avancement de chaque mesure annoncée et une date prévisionnelle d'achèvement sur le site de la région.

2. BÂTIR UNE VRAIE ADMINISTRATION UNIFIÉE D'OCCITANIE

- Dédoublez tous les postes au plus vite (responsables de service et responsables délégués, directeurs de projets) pour réduire les coûts et limiter les excès bureaucratiques.
- Engager une grande coopération avec les collectivités locales et rééquilibrer l'action de la région entre le soutien apporté aux métropoles et celui donné à la ruralité. Le 1er Vice-président de la Région sera en charge des territoires.

3. UNE RÉGION QUI SAIT OÙ ELLE HABITE

- Actuellement chaque réunion plénière du Conseil régional coûte + de 100.000€ au contribuable. Depuis le début du mandat de Carole Delga, ce sont près de 2,5 millions €. Dès notre arrivée aux responsabilités, nous lancerons une étude technique pour déterminer les aménagements simples pouvant être faits au siège de la région à Montpellier ou à Toulouse afin d'accueillir les réunions plénières. Il est temps de faire le choix de l'investissement modeste.

4. UNE RÉGION QUI DÉFEND LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- Conditionner les subventions régionales à la signature d'une charte d'attachement aux valeurs de la République, à la laïcité, à l'égalité femmes-hommes et à

la transparence sur les origines des fonds dont dispose l'association. En cas de violation de cette charte, la Région demandera le remboursement complet de l'ensemble des subventions perçues par l'association depuis la signature de celle-ci.

5. UNE RÉGION AU SERVICE DE L'ACTIVITÉ ET DE LA CRÉATIVITÉ DE SES HABITANTS

- Pour toute demande de soutien à la Région, passé un délai de traitement de 4 mois, la réponse de notre administration à celle-ci sera réputée favorable.
- Convertir 20% des subventions en prêts et en participation au capital pour entrer dans une logique de partenariat et pour mieux régénérer nos capacités d'actions.

6. UNE RÉGION ENGAGÉE POUR UNE VRAIE GESTION SOCIALE

- Mettre en place des primes au mérite pour les agents de la région en réaffectant une partie des économies réalisées. Notre objectif de remise en ordre de l'administration régionale ne se réalisera pas sans l'engagement de nos agents.

7. RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOTRE ADMINISTRATION RÉGIONALE

- Verdissement intégral du parc automobile de la région. Un pool de véhicules (électriques et hybrides) non attitrés sera mis en place pour les déplacements ponctuels nécessitant un trajet automobile - les déplacements en train seront privilégiés.
- Réduire de moitié les frais de déplacement des élus à l'issue de notre mandat (qui ont augmenté de 210.000€) par le recours massif à la visioconférence.
- Réduire les déplacements des agents de moitié à l'issue de notre mandat. Les kilomètres effectués par les agents ont augmenté de 78% et les coûts de déplacement de 390.000€ en 2017.

ÉCONOMIE

Le courage d'une véritable ambition économique



1. UN FONDS SOUVERAIN RÉGIONAL

• Créer un fonds pour la souveraineté des savoir-faire régionaux avec un objectif de dotations de 75 millions €. Avec l'effet de levier, la capacité d'intervention pourrait atteindre 250 millions €. Ce dispositif permettra d'accompagner nos entreprises régionales dans leur transition sociale et environnementale.

POUR QUI ?

Ce fonds aura pour objectif de favoriser la préservation et le développement des savoir-faire régionaux notamment auprès des PME/ETI (le dispositif concernera toutes les entreprises) et servira à financer la formation, la reprise ou les investissements de développement ou d'amélioration de l'outil productif. Il permettra d'accompagner les reprises d'entreprises par les salariés et d'éviter des rachats hostiles voire des « dépeçages » de savoir-faire d'entreprises.

AVEC QUI ?

Les collectivités (communes, intercommunalités, départements et régions), les Fonds d'investissement (banques et entreprises locales), les habitants de la Région : mobilisation de l'épargne populaire (après accord de l'AMF) dont le surcroît s'élève à 120 milliards € en France depuis le début de la crise sanitaire ; la Banque Publique d'Investissement et État.

COMMENT ?

Une intervention sous forme d'apports au capital (actions) et de prêts (obligations convertibles). Une partie des dividendes sera reversée au soutien aux associations et au bénévolat ; En conjuguant expertise financière et expertise territoriale : les maires et les intercommunalités seront au cœur de l'identification des projets avant d'être confiés à des professionnels pour leur sélection.

QUELS ENGAGEMENTS ?

Une gouvernance et un pacte d'actionnaire aux engagements socialement responsables :

- Anchage territorial
- Respect des exigences sociales (formations jeunes, travailleurs handicapés et égalité femmes/hommes)
- Mise en place systématique de mécanismes d'intéressement, de participation, d'épargne salariale et d'une participation des salariés accrue à la réflexion sur l'avenir de l'entreprise.

2. UNE RÉGION QUI AGIT VITE

• Pour toute demande de soutien à la Région, passé un délai de traitement de 4 mois, la réponse de notre administration à celle-ci sera réputée favorable.

La préférence régionale : chaque marché public régional comportera une clause carbone avec des tranches de notation réservées à des fournisseurs hautement décarbonés et locaux.

3. CRÉER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ENTREPRENEURS

En 2015, 28% des entreprises d'Occitanie avaient à leur tête un dirigeant de 55 ans et +. 34 800 dirigeants non-salariés vont prochainement partir à la retraite ce qui constitue un enjeu de 80 700 emplois à préserver dans la région. La formation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs est essentielle.

• Mise en place d'un Prêt à Taux Zéro régional jusqu'à 50.000€ pour tous les jeunes de 16 à 30 ans porteurs d'un projet. Cette avance sera conditionnée à 2 mois d'engagement dans une association ou une collectivité autour d'une des 3 grandes causes régionales. Ce prêt financera tout projet sérieux d'entreprise, de projet professionnel, de formation, d'un projet d'intérêt général et d'innovation sociale. Nous croyons en l'esprit d'initiative de notre jeunesse.

250M€

Le Fonds souverain régional que nous mettrons en place pourra atteindre 250 millions €.

TRANSPORT

Une politique de transport innovante



1. LGV : PLUS QUE DES DÉCLARATIONS, IL FAUT DES ACTES

La Région ne peut pas se contenter de déclarations d'intention sur la LGV, elle doit obtenir des garanties fermes et définitives. **Dès notre arrivée aux responsabilités, nous exigerons du Gouvernement qu'il prenne un engagement financier ferme.** Les sommes annoncées ne sont que virtuelles. Elles n'obligent aucun gouvernement présent ou à venir. D'autres Régions ont pris de l'avance sur nous. Il est temps de passer aux actes.

2. UNE RÉGION EXIGEANTE AVEC LES TRANSPORTS DU QUOTIDIEN

- Tripler les pénalités appliquées à la SNCF en cas de retards. Les 700.000€ de pénalités ne sont aujourd'hui pas suffisamment dissuasives, au regard des 300 millions € investis chaque année par la Région pour soutenir les lignes régionales.
- Conditionner les investissements de la région à la réalisation, par la SNCF, d'un rapport annuel d'impact, avec les chiffres de la fréquentation et de la ponctualité sur les lignes régionales, qui sera communiqué à chaque abonné.
- Communiquer chaque semaine sur les retards de TER pour faire pression sur la SNCF et refuser le démantèlement des petites lignes.

3. RÉSEAU ROUTIER : UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

• **Créer un Fonds d'investissement régional pour les routes.** La Région Occitanie investira 200 millions € pour aider chaque département à réaliser un aménagement routier stratégique au cours du mandat. Les projets d'aménagement devront être présentés avant juin 2022.

• **Exiger le développement d'interconnexions entre les transports publics et soutenir les constructions de parkings relais** permettant de libérer des places de stationnement dans les centres-villes et d'inciter à l'utilisation des transports en commun.

• **Dans le revêtement des routes, exiger l'utilisation de matériaux plus durables (biosourcés et recyclables) et la réalisation d'aménagements, anti-bruit et anti-pollution.**

• Priorité au covoitage et aux véhicules « verts » dans les politiques régionales.

• Majorer les subventions aux entreprises qui contribueront au financement de nouvelles bornes sur leur parking, en zone périphérique.

• **Protéger le secteur des bornes de recharge** - secteur économique d'avenir - en soutenant les entreprises concernées et les sous-traitants grâce au Fonds souverain régional. Ce savoir-faire ne doit pas quitter la Région !

4. UNE RÉGION PLUS ACCESSIBLE ET ATTRACTIVE

- Mener une politique de sauvegarde des aéroports régionaux, indispensables à l'économie locale et au tourisme.
- **Faire de l'Occitanie la Région-capitale de l'avion propre** en défendant un paquet intégré d'innovations (Avion, Aéroports, accès...) exportable à toutes les grandes régions internationales.
- Veiller à la modernisation des voies fluviales d'Occitanie et assurer leur promotion en Europe et à l'étranger.

5. ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DES DÉPLACEMENTS

- Déploiement systématisé de la vidéoprotection dans les transports en commun régionaux.
- Mise en place d'une plateforme permettant le signalement discret par SMS des incivilités et des situations critiques.
- **Créer une Police régionale des transports.**
- **Lutter contre la fraude**, les fausses identités, les fraudeurs récidivistes et exiger un renforcement des contrôles et de la présence policière dans les gares.
- **Créer une « Convention du bénévole »** qui permettra une prise en charge à 50% des trajets TER de ces derniers (associations reconnues d'intérêts publics).
- **À travers la grande cause régionale du handicap, travailler au développement des services et de l'accessibilité des infrastructures de transport, notamment dans le ferroviaire.**

SPORT Faire de l'Occitanie, la 1ère Région sportive de France



1. DONNER À LA PRATIQUE SPORTIVE EN OCCITANIE UN VÉRITABLE CAP

- **Nous organiserons dès septembre des États Généraux du sport.** Des ateliers auront lieu dans chaque département pour chaque pratique sportive amateur ou professionnelle - toutes les collectivités concernées par des équipements sportifs seront associées. Durant 3 mois ces États Généraux permettront de faire l'état des lieux et de bâtir une stratégie partagée par tous les habitants.
- **Porter une Stratégie de cohérence territoriale** (Équipements, formations, emplois sportifs, bases de plein air...) afin d'identifier les besoins et les carences territoriales et ajuster les choix politiques, les financements.
- **Créer un réseau de compétences (plateforme) pour faciliter les projets ainsi que les partenariats et les synergies avec les élus et le mouvement sportif.**
- **Plan de relance et de sauvetage des clubs sportifs impactés par le COVID : Sport amateur mais aussi filières professionnelles, événementielles ou touristiques.** Dès la 1ère année 5 millions d'€ seront consacrés au plan de sauvetage et de relance.
- **Accompagner les régions de montagnes impactées par la fermeture hivernale des remontées mécaniques** en relançant les séjours scolaires mais aussi en incitant des séminaires d'entreprises à s'y tenir.
- **Prévention contre la radicalisation au sein des clubs sportifs,** au travers notamment de la signature de la charte d'engagement et de respect des valeurs de la République.

2. FAIRE DU SPORT NOTRE PREMIÈRE SANTÉ

- **Promotion du Sport Santé, de l'exercice physique régulier et plan de lutte contre l'obésité.**
- **Protection de la santé du sportif** avec une région investie contre la dépression des sportifs.

- **Plan noyades :** chacun doit savoir nager mais aussi savoir secourir une personne en train de se noyer. Les noyades en 2018 en Occitanie représentaient 15%. D'ici la fin du mandat 100% de lycéens d'Occitanie devront maîtriser la natation.

3. FAIRE DE L'OCCITANIE LA 1ÈRE RÉGION HANDISPORT DE FRANCE

- **Dans le cadre de notre grande cause régionale du handicap, nous voulons doubler le nombre de licenciés** (actuellement 4000) mais également démultiplier la pratique.
- **Sensibiliser tous les médecins de la région aux opportunités handisports pour leurs patients.**
- **Proposer un portail de découverte handisport.**

4. LE SPORT COMME PATRIMOINE COMMUN

- **Valorisation des sports traditionnels** avec un portail dédié.
- **Dialogue avec les supporters sur la préservation des identités sportives notamment lors de rachats des clubs** en les aidant à dialoguer et à être vigilants sur les repreneurs.
- **Musée mobile du patrimoine sportif régional** qui permettra de mieux transmettre le patrimoine local.

5. LE SPORT COMME PATRIMOINE COMMUN

- **Structurer une filière e-sport.**
- **Création d'une plateforme régionale de partage au service des acteurs du sport** (collectivités locales, mouvement sportif, clubs, sportifs...) dans le but de faciliter les échanges.
- **Lancer un incubateur du sport santé** avec la possibilité d'être présenté aux évènements dont la région est partenaire.

AGRICULTURE & ALIMENTATION



1. SOUTENIR NOTRE AGRICULTURE FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES PAR UN FONDS D'URGENCE

• Création d'un Fonds régional d'urgence auquel chaque producteur pourra adhérer, mutualisant budgets régionaux, nationaux et moyens des assureurs et des banques.

• Délai d'indemnisation ultra rapide grâce à des demandes simplifiées et 100% en ligne.

• Embauche d'un médiateur pour solutionner les demandes complexes dans un délai rapide.

2. FAIRE DE L'EAU NOTRE PRIORITÉ

• Nomination d'un Vice-Président en charge de l'eau. Il sera chargé de piloter l'innovation et les initiatives de préservation en matière de qualité de l'eau. Il veillera à ce que le propos écologique ne soit pas confisqué par une idéologie.

• Nouer des partenariats à l'international avec des régions à la pointe en matière de recherche sur l'accès à l'eau pour l'agriculture et aider les agriculteurs d'Occitanie pour l'acquisition de technologies grâce au Fonds souverain.

• Optimisation des bâtiments et infrastructures publiques de la Région en matière de consommation d'eau. Un bilan de qualité et d'efficience sera publié et régulièrement accompagné d'objectifs.

• Sensibilisation aux enjeux de l'eau et aux métiers agricoles dans les lycées.

3. ÊTRE FIER DE NOS AGRICULTEURS ET PROMOUVOIR NOTRE AGRICULTURE

• Lancement d'une campagne régionale de riposte contre toutes les désinformations envers les agriculteurs. Nous devons valoriser la qualité du travail et la responsabilité des agriculteurs et non les dénigrer avec injustice et mépris.

4. PROTÉGER LA PÊCHE EN PROTÉGEANT LE CADRE NATUREL

• Lancement d'un plan d'innovation pour équiper les bateaux de pêche de moteurs réduisant les émissions polluantes en mobilisant notamment les Fonds européens.

• Défense des revenus de nos pêcheurs et maintien des activités en mer.

5. FAIRE DES CIRCUITS COURTS UNE PRIORITÉ

• Fixer un objectif de 100 % de produits régionaux dans les cantines scolaires d'ici à la fin du mandat.

- Lancement d'une campagne pour éduquer au goût et lutter contre l'obésité.
- Soutien aux initiatives à destination des enfants et des adultes visant à éduquer au goût et mise en place d'un portail éducatif pour valoriser la diversité des produits régionaux mais aussi apprendre à adopter une alimentation saine et équilibrée.

6. PROMOUVOIR LES MÉTIERS AGRICOLES ET SOUTENIR L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

• Mise en relation des acteurs agricoles avec des entreprises pour favoriser les débouchés des innovations et les rendre plus accessibles.

• Encourager les projets d'installation pour les jeunes au sein des lycées agricoles avec une aide de la Région allant jusqu'à 50.000€.

• Soutien financier avec le Fonds souverain régional à tous les projets d'innovation en matière agricole et notamment dans le domaine de l'eau

• Lancement d'une campagne de communication pour mettre en valeur le travail des agriculteurs d'Occitanie auprès des consommateurs français, faire la promotion des agriculteurs et les aider à breveter et à exporter leurs innovations.

• Le Président de Région doit être le défenseur du revenu agricole. La Région s'impliquera directement dans les négociations européennes autour de la PAC pour porter la voix de nos agriculteurs.

• Bâtir des parcours d'alimentation-santé pour attirer des touristes cherchant à se former à une alimentation plus variée et fondée sur une meilleure sélection des produits.

• Aider à la modernisation des équipements notamment dans le domaine de la pêche avec des bateaux plus performants.

7. FAIRE DE L'OCCITANIE LA 1^{ère} RÉGION GASTRONOME DE FRANCE

• Protéger les producteurs et les commerces de bouches contre les imprévus en les aidant notamment à mieux s'équiper et à mieux faire leur promotion.

• Lancement d'une campagne de promotion des IGP. Tous labels confondus, l'Occitanie est la région la plus labellisée. Le label Sud de France est trop peu identifié à ce jour.

• Mettre en place une aide aux halles de marchés virtuelles avec un financement et des boîtes à outil pour les développer mais aussi les promouvoir.

• Valoriser les circuits courts en grande distribution et faire la promotion des producteurs régionaux.

• Développer une offre touristique gastronomique pour les touristes avec des parcours découvertes pour mieux découvrir la région et son patrimoine culinaire.

ENVIRONNEMENT

Une véritable politique environnementale



1. METTRE FIN À LA POLLUTION ÉOLIENNE

• Nous stopperons toute nouvelle installation de parcs éoliens dans la région. La course à l'éolien terrestre est un non-sens écologique et économique. Le coût est exorbitant et l'impact sur les sols, sur la biodiversité et les paysages est catastrophique.

2. L'OCCITANIE : LA RÉGION DU SOLEIL DOIT DEVENIR LA RÉGION DU PHOTOVOLTAÏQUE

- Effectuer un audit précis des bâtiments régionaux et lycées en une année sur tous les bâtiments publics. Objectif : 50% des bâtiments publics couverts en photovoltaïque.
- Effectuer un audit des friches industrielles pouvant recevoir du photovoltaïque.
- Mobiliser le Fonds souverain pour faciliter la production photovoltaïque.
- Aider les agriculteurs à financer l'ingénierie de l'équipement de leurs toits en photovoltaïque.
- Renforcer la sécurité autour du photovoltaïque en encourageant à une meilleure maintenance.

3. DÉFINIR L'ÉCOLOGIE COMME UN CRITÈRE D'ACTION

- Promouvoir la sobriété énergétique des bâtiments grâce à une cartographie incitative des économies d'énergie fondée sur le Nudge Management. Informer chaque propriétaire de l'évolution de la sobriété de sa maison par rapport à celle de son quartier/village.
- Le Vice-Président chargé de l'Eau sera chargé d'organiser des États-généraux des barrages, source d'énergie stockable et propre. La région fédérera ainsi tous les besoins pour discuter d'une modernisation coordonnée avec les différents acteurs nationaux et mieux optimiser les coûts.
- Concertation avec les acteurs économiques pour œuvrer dans chaque branche à des propositions afin de remplacer 30% du budget administratif liées aux formalités et aux démarches juridiques et administratives par des innovations durables. 1 innovation économique et écologique = 2 formulaires en moins.

4. DIMINUER L'EMPREINTE DE L'ACTIVITÉ HUMAINE ET NON L'ACTIVITÉ ELLE-MÊME GRÂCE À UNE RÉGION INNOVANTE

- Investir et soutenir la filière de l'avion vert.
- Simplifier les aides énergétiques et lutter contre les escroqueries en travaillant avec les maires aux signalements des entreprises abusant

des consommateurs. Les conditions de revenus liées aux subventions seront revues pour soutenir les classes moyennes.

- Soutenir les initiatives anti-gaspillage d'eau grâce à une irrigation intelligence et à la maintenance prédictive. Un programme de recherche sera lancé avec les écoles d'ingénierie de notre Région.
- Soutenir une filière maritime moins polluante et plus moderne en accompagnant financièrement la modernisation des moteurs des chalutiers.
- Lutter contre la pollution lumineuse avec des candélabres intelligents et soutenir l'équipement des communes. Objectif : faire de la Région Occitanie la Région la plus pure de France en 6 ans.
- Innover pour des stations d'épurations plus performantes, qui permettent de détecter les polluants auxquels sont exposées les populations. 20M€ par an seront consacrés au soutien aux collectivités.
- Promouvoir la géothermie sur le territoire régional.
- Soutenir l'innovation en matière de revêtements routiers durables et d'outils permettant de fluidifier le trafic (intelligence artificielle, photovoltaïque au-dessus des routes, matériaux biosourcés, dispositifs anti-bruits etc.).
- Mobiliser le Fonds souverain pour aider au développement d'une filière industrielle de moteurs diesels propres.

5. L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DE LA SANTÉ

- Verdir le parc des véhicules de la région et des entreprises aidées pour lutter contre la pollution de l'air.
- Financer la modernisation des chauffages.
- Lancement des États généraux sur les perturbateurs endocriniens pour définir un objectif de réduction et de prévention.
- Lutter contre les îlots de chaleur grâce à une meilleure végétalisation des bâtiments.
- Aider les communes avec un plan canicule visant à équiper leurs infrastructures.

5. ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Organiser le recyclage des déchets des chantiers majeurs comme la LGV ou des aménagements routiers que nous financerons dans chaque département.
- Travailler sur des déchetteries à moins de 30 minutes des chantiers, mettre en place une application de signalement et soutenir les communes qui luttent contre les dépôts sauvages.
- Mettre en place un guide des bonnes pratiques pour chaque commune afin d'identifier les opportunités de l'économie circulaire locale.

JEUNES Une Région qui donne sa chance à chaque jeune



1. FORMER, TRANSMETTRE ET INNOVER

• **Mise en place d'un Prêt à Taux Zéro régional jusqu'à 50.000€ pour tous les jeunes de 16 à 30 ans porteurs d'un projet.** Cette avance sera conditionnée à 2 mois d'engagement dans une association ou une collectivité autour d'une des 3 grandes causes régionales.

• **Mise en place d'un revenu d'activité jeune de 4.000 €** en complément des autres aides pour les jeunes en formation dans des filières en tensions ou relatives aux grandes causes.

• **Développer et soutenir l'apprentissage d'une langue étrangère.** La région offrira des cours en contrepartie d'une contribution de 2 mois à l'intérêt général. Dans toute formation conclue dans le domaine touristique, la Région aidera systématiquement le jeune en formation à renforcer son niveau de langue.

• **Renforcer les bourses au mérite grâce aux économies sur le train de vie de la Région.**

• **Développer des partenariats et une plateforme permettant d'aider les jeunes dans leur recherche de stage.**

• **Contacter et accompagner chaque décrocheur scolaire du confinement pour qu'il retrouve une formation d'ici un an.** Les conseillers régionaux accompagneront les maires au cœur des territoires pour établir le nombre de jeunes concernés, les formations trouvées et les mesures de soutien adaptées.

• **Chaque entreprise aidée par la Région, au titre du Fonds souverain devra proposer un projet de formation et de transmission des savoir-faire à la jeunesse.**

• **Informier chaque entreprise créée, via un portail numérique, des dispositifs existants en matière de formation de ses salariés.**

• **Formation de 1 000 mentors pour les jeunes de la région.**

2. RENFORCER L'ÉDUCATION À LA VIE SEXUELLE ET AFFECTIVE

• **Équiper les lycées volontaires et les principales gares en distributeurs de protections hygiéniques.**

• **Accélérer la vaccination des garçons et des filles contre les HPV.** Moins d'une adolescente sur 5 est aujourd'hui vaccinée en Occitanie contre 27,9% à l'échelle nationale. La vaccination est quasi inexistante chez les garçons. Nous réunirons l'ensemble des acteurs pour faciliter et nous appuierons sur la médecine libérale pour faire de la pédagogie auprès des jeunes et des familles.

• **La grande cause de lutte contre la pauvreté disposera d'un volet garantissant l'accès à la contraception et à l'IVG.** Il existe aujourd'hui de grandes difficultés de dialogue entre des jeunes, issus de milieu défavorisés, et leurs parents. Nous mettrons en place un dispositif d'entraide intrafamilial.

• **Renforcer l'information pour diminuer le nombre de jeunes sans contraception au premier rapport sexuel, celui-ci étant décisif sur le comportement contraceptif futur.**

• **Développer l'accès à la PreP pour combattre le Sida.**

3. CONSTRUIRE ET PROTÉGER SON CAPITAL SANTÉ

• **Prévention des addictions avec une bulle anti-drogue autour des établissements scolaires** (vidéoprotection, identification des revendeurs...).

• **Renforcer dans chaque formation éducative et professionnelle la sensibilisation aux conséquences des addictions.** Profiter des grands événements sportifs et festifs pour mieux diffuser cette prévention.

• **Plan contre le harcèlement scolaire en aidant à la parole mais aussi par une aide directe sur les réseaux sociaux.**

• **Lutter contre le surpoids chez les jeunes par une campagne de sensibilisation et par un meilleur accès à une alimentation équilibrée en luttant contre la pauvreté chez les jeunes.**

• **Renforcer l'incitation aux soins dentaires** grâce à des actions dans les établissements les plus défavorisés.

• **Aider les maires à mieux prévenir le suicide grâce à des dispositifs de prévention mais aussi d'équipements adaptés** (Borne d'appel, dispositif anti saut...).

• **Soutenir le sport Santé en aidant chaque jeune à trouver un sport adapté et doubler la pratique handisport.**

PATRIMOINE & CULTURE

Une Région qui rend accessible la culture



1. CRÉATION D'UNE MISSION RÉGIONALE DU PATRIMOINE

- Identifier avec les maires et associations les trésors patrimoniaux régionaux en danger.
- Rechercher des solutions de financement et de rénovation avec les acteurs publics mais aussi avec ceux du mécénat.
- Mise en place d'une planification d'entretien régulier des objets patrimoniaux.
- Anticiper les financements en recherchant les espaces sous valorisés et sous exploités.
- Demander une évaluation de l'impact patrimonial de chaque construction et combattre les projets éoliens qui dégradent les paysages et donc la capacité de valorisation et d'attraction du patrimoine régional.

2. PRÉSERVER LES TRADITIONS ET STIMULER LA CRÉATION

- Création d'un Vice-Président aux traditions garant de l'acceptabilité sociale des mesures et politiques entreprises.
- Venir en aide au spectacle vivant après les différents confinements par l'achat de places mais aussi par l'achat de spectacles et d'activités artistiques en EPHAD et, plus généralement, à destination de nos ainés, afin de recréer du lien social.
- Création d'une initiative « Mémoire d'Occitanie » où les jeunes artistes collecteraient les souvenirs et anecdotes des plus anciens et les retracseraient avec une expression moderne évoquant l'actualité des traditions.

3. RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE PARTOUT

- Mise en place d'une aide technique et financière aux communes souhaitant mettre en place des cinémas de plein-air.
- Soutenir les initiatives de musées mobiles.
- Renforcer les initiatives culturelles transfrontalières.
- Rapprocher nos concitoyens de la culture en organisant un grand évènement culturel à moins d'1h30 de chaque habitant de la Région.
- Développer les boîtes à livres dans les gares et en installer dans un maximum d'infrastructures de transports, d'espaces culturels et de musées. Installer davantage de panneaux d'information culturelle.
- Lancer des appels à projets massifs pour que chaque habitant puisse profiter de réductions avec son ticket de parking relais ou son abonnement de train pour une activité culturelle.
- Étoffer le Pass culture jeunesse par un capital utilisable dans les lieux de culture locale.

SUIVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



**PRADIÉ OCCITANIE
PRADIE2021.FR**

AURÉLIEN PRADIÉ, DU COURAGE POUR L'OCCITANIE

